

**COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
REUNI LE 28 FEVRIER 2011**

Le Conseil a passé en revue, au début de sa réunion, les profonds changements que connaît la scène politique en Tunisie, visant l'instauration d'un système démocratique de nature à ouvrir des perspectives prometteuses à l'économie tunisienne dans un climat de transparence qui garantit l'égalité des chances pour tous les investisseurs et rétablit la confiance des opérateurs économiques. Ceci permettra de relever le rythme de la croissance au cours des prochaines années et d'accroître, en conséquence, les opportunités de création de postes d'emploi auxquels aspirent les différentes catégories sociales dans les diverses régions du pays.

le Conseil estime qu'il est impératif à court terme de faire preuve de plus de vigilance compte tenu des pressions accrues sur les perspectives de la croissance économique nationale pour l'année en cours, sur les équilibres financiers internes et externes et sur les avoirs en devises qui, même s'ils se sont maintenus à des niveaux acceptables (12.259 MDT ou 139 jours d'importation à la date du 24 février 2011 contre 13.003 MDT et 147 jours à la fin de 2010), risquent d'accuser une contraction sensible au cours des prochains mois si l'activité économique ne reprend pas son rythme normal dans des délais proches, sachant que l'abaissement de la notation souveraine de la Tunisie par certaines agences de rating mondiales entraînera

une augmentation du coût de mobilisation des ressources extérieures nécessaires pour l'équilibre des paiements extérieurs et du Budget de l'Etat.

Au plan monétaire, le Conseil a relevé la poursuite de la contraction de la liquidité bancaire depuis le début de l'année en cours, ce qui a nécessité une intervention massive de la Banque Centrale pour injecter 1.790 MDT en moyenne sur le marché monétaire durant les deux premiers mois de 2011. Ainsi, le taux d'intérêt moyen est revenu à 4,65% au cours du mois de février 2011 contre 4,75% le mois précédent et 4,87% en décembre 2010.

Dans ce cadre et afin de fournir les financements nécessaires pour aider les entreprises à reprendre leur activité à un rythme susceptible d'ouvrir de nouveaux horizons pour l'investissement, l'exportation et l'emploi, le Conseil d'Administration a décidé une baisse du taux de la réserve obligatoire de 2,5 points de pourcentage sur l'encours des dépôts à vue et de 0.5 point sur l'encours des certificats de dépôts et des autres dépôts soumis à la réserve obligatoire.

A l'issue de ses travaux, le Conseil a insisté sur la nécessité de suivre de près les indicateurs économiques et financiers en vue d'assurer le maintien des équilibres financiers dans cette conjoncture difficile.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)

COMMUNIQUE DE PRESSE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
REUNI LE 30 MARS 2011

Le Conseil a procédé, au début de ses travaux, à l'approbation des états financiers de la Banque Centrale arrêtés au 31 décembre 2010 et audités par les deux commissaires aux comptes, puis il a passé en revue les évolutions de la situation économique et financière, notamment sur le plan national qui a enregistré l'apparition de signes de reprise de l'activité économique mais à un rythme qui demeure en deçà du niveau souhaité. Cette situation est reflétée, surtout, par l'accroissement des échanges commerciaux avec l'extérieur, alors que la production industrielle s'est repliée, principalement dans les industries manufacturières, et les recettes touristiques en devises ainsi que les flux des investissements directs étrangers se sont inscrits en baisse. Par ailleurs, les intentions d'investissement industriel ont accusé un net fléchissement, surtout dans les projets orientés vers l'exportation, ce qui montre la nécessité d'œuvrer à renforcer la confiance des investisseurs. Ces évolutions, qui ont entraîné une baisse des avoirs en devises (12.087 MDT ou 136 jours d'importation à la date du 28 mars 2011 contre 13.003 MDT et 147 jours à la fin de l'année

2010), sont de nature à accroître les tensions sur le rythme de la croissance économique et les équilibres financiers.

Dans ce cadre, le Conseil a examiné les principaux défis posés à court terme et qui concernent, notamment, les risques de transmission des retombées négatives et des difficultés que connaît la conjoncture économique mondiale à l'économie tunisienne, l'aggravation du déficit des paiements extérieurs, la perte de dynamisme de l'économie induite par la non reprise de l'activité des secteurs dans des délais acceptables, l'accroissement du chômage et le recul du rythme de la demande intérieure. A cela s'ajoutent les risques d'affaiblissement des capacités du secteur financier, en raison de l'augmentation des impayés sur les crédits octroyés aux entreprises et aux particuliers et de l'accroissement des besoins des banques pour en constituer les provisions, ainsi que les pressions d'ordre économique et social exercées sur le budget de l'Etat. De tels défis exigent la prise d'urgence de mesures pratiques pour assurer la relance de l'économie et stimuler l'emploi, sachant que la conjoncture nationale et régionale ne permet pas une marge d'action aisée.

Sur le plan monétaire, le Conseil a noté la progression de la masse monétaire M3 au taux de 2,7%, durant les deux premiers mois de l'année en cours, et la poursuite de la contraction de la liquidité bancaire au cours du mois de mars, ce qui a nécessité l'intervention de la Banque Centrale de Tunisie pour injecter une enveloppe importante de liquidité. Ainsi, le taux d'intérêt moyen a atteint 4,59% contre 4,65% en février, étant signalé que la

dernière réduction du taux de la réserve obligatoire a permis de fournir une liquidité supplémentaire au système bancaire pour environ 360 MDT.

A la lumière de ces évolutions et vu le recul du taux d'inflation, au cours des deux premiers mois de l'année, à 3,2% contre 4,9% durant la même période de l'an passé et pour fournir les conditions favorables à la relance de la production et de l'investissement et à la reprise du rythme de l'activité économique, à même de permettre la promotion des exportations et l'accroissement des créations d'emplois, le Conseil d'Administration a décidé de réduire, de nouveau, le taux de la réserve obligatoire des banques de 5 points de pourcentage et de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la B.C.T. Le Conseil a, par ailleurs, recommandé d'accélérer la mise en œuvre par le système bancaire des mesures qu'il se doit de mettre en place pour soutenir les entreprises tout en veillant à préserver les fondements de la stabilité financière.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA B.C.T
REUNI LE 27 AVRIL 2011**

Au début des travaux du Conseil, Monsieur le Gouverneur a présenté un exposé sur la participation de la Banque Centrale de Tunisie aux réunions du printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale tenues les 16 et 17 avril 2011 à Washington, durant lesquelles les représentants de plusieurs pays ont marqué un vif intérêt aux mutations que connaît la Tunisie depuis l'avènement de la révolution. Egalement, les grandes institutions financières internationales ont exprimé leur disposition à fournir d'importants financements au profit de notre pays dans un contexte caractérisé par l'accroissement des besoins en ressources extérieures pour couvrir les déficits de la balance des paiements et du Budget de l'Etat.

Au plan national, la conjoncture économique a continué à être affectée par les effets des événements survenus dans le pays depuis le début de l'année en cours et par les retombées de la situation dans la région ainsi que la hausse des prix mondiaux des produits de base, se traduisant par la poursuite du repli de la production industrielle et de certaines activités des services. En ce qui concerne les paiements extérieurs, le rythme des échanges commerciaux a enregistré une amélioration progressive, en relation avec l'accroissement des exportations à un rythme plus élevé que celui des importations, ce qui a permis de réduire le déficit commercial. Toutefois, la baisse des recettes touristiques et, à un degré moindre, des revenus du travail, conjuguée à la poursuite de la régression des investissements directs étrangers, a engendré un élargissement du déficit de la balance des paiements et, partant, une diminution du niveau des avoirs nets en devises qui sont revenus de 13.003 MD ou 147 jours d'importation à fin 2010 à 11.060 MDT ou 125 jours d'importation à la date du 26 avril courant.

S'agissant de l'évolution des prix, le niveau de l'inflation a diminué revenant à 3,1%, durant le premier trimestre de l'année en cours contre 4,9% pour la même période de l'année précédente.

Quant au taux de change du dinar, il a enregistré, depuis le début de l'année et jusqu'au 26 avril courant, une appréciation de 5,6% vis-à-vis du dollar américain et une dépréciation de 3,1% par rapport à l'euro.

Au niveau monétaire, la masse monétaire M3 s'est accrue de 2,9%, durant le premier trimestre de l'année en cours, contre 1,6% pour la même période de l'an passé. Les opérations d'intervention de la Banque centrale sur le marché monétaire ont diminué au cours du mois d'avril, suite à l'amélioration de la liquidité bancaire après la décision de réduction du taux de la réserve obligatoire, alors que le taux d'intérêt interbancaire moyen a poursuivi sa baisse pour se situer à 4,44% en avril contre 4,56% au mois de mars.

En ce qui concerne l'activité du secteur bancaire, les efforts en matière de financement de l'activité économique se sont poursuivis. Ainsi, les concours à l'économie se sont accrus de 3,7% au cours du premier trimestre 2011 contre 3,9% pour la même période une année auparavant. Cette évolution est imputable dans une certaine mesure à l'incapacité de certaines entreprises économiques dont l'activité a été affectée par les événements récents qu'a connus le pays de rembourser à temps les échéances de leurs crédits. A cet égard, le Conseil d'Administration a pris acte de la portée des mesures engagées par la Banque Centrale en vue de soutenir ces entreprises et ce, pour tous les secteurs d'activité tout en insistant sur la diligence nécessaire dont devront faire preuve les banques dans la mise en œuvre de ces mesures.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale de Tunisie tout en mettant l'accent sur la nécessité de continuer à suivre de près l'environnement international et la situation économique nationale, afin d'assurer les conditions appropriées à la reprise de l'activité économique au rythme souhaité et à la préservation des équilibres financiers.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA B.C.T REUNI LE 25 MAI 2011

Le Conseil d'Administration a passé en revue les évolutions récentes qu'a connues la conjoncture économique aussi bien sur le plan international que national, notant la poursuite de l'amélioration progressive du rythme de l'activité économique dont les prémices sont apparus à partir du mois de mars dernier.

Cette amélioration concerne notamment la production agricole et celle des industries manufacturières orientées vers l'exportation, alors que la production dans le secteur des industries chimiques a accusé une contraction sensible . Le repli des services , notamment le tourisme et le transport, s'est poursuivi et les revenus du travail se sont inscrits en baisse. Ces facteurs défavorables ont entraîné une accentuation des pressions sur la balance des paiements courants malgré l'amélioration enregistrée au niveau du solde commercial. Le niveau des avoirs en devises a continué à baisser, atteignant 10.332 MDT ou l'équivalent de 115 jours d'importation, le 20 mai courant, contre 13.003 MDT et 147 jours à la fin de 2010.

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation s'est stabilisé au niveau de 3,1%, au terme du mois d'avril 2011, contre 3,5% au début de l'année et 4,8% au cours de la même période de l'année précédente. En ce qui concerne le taux de change du dinar, il a enregistré, depuis le début de l'année et jusqu'au 24 mai courant, une appréciation de 3,3% par rapport au dollar et une dépréciation de 1,8% vis-à-vis de l'euro.

Au plan monétaire, la masse monétaire a connu un accroissement de 4,4% au cours des quatre premiers mois de 2011 contre 3,6% pour la même période de l'année écoulée suite à l'augmentation des créances sur l'Etat et des concours à l'économie et ce, malgré le recul sensible des créances nettes sur l'extérieur.

La liquidité bancaire a poursuivi sa contraction depuis le début du mois de mai, ce qui a entraîné un accroissement du volume de l'intervention de la Banque centrale sur le marché monétaire pour atteindre 1.925 MDT en moyenne quotidienne au cours de cette période.

Pour ce qui est du secteur bancaire et dans le cadre des efforts déployés pour soutenir les entreprises et préserver leur capacité de production, les banques ont continué à accorder les financements nécessaires ; comme en témoigne l'augmentation de 5,4% des concours à l'économie au terme du mois d'avril 2011. Parallèlement, les dépôts auprès des banques ont connu une augmentation, au cours du mois d'avril dernier, contre une baisse en janvier et une légère progression pour les mois de février et mars.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale et de baisser le taux de la réserve obligatoire de 5% à 2%, tout en insistant sur la poursuite du soutien du système financier aux secteurs productifs et sur sa contribution active pour assurer les conditions favorables à la reprise de l'activité économique au rythme souhaité.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)

**COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
REUNI LE 29 JUIN 2011**

Passant en revue les dernières évolutions qu'a connues la conjoncture économique nationale, le Conseil d'Administration a noté, en particulier, la reprise progressive de l'activité économique enregistrée au mois d'avril de l'année en cours, qui a intéressé notamment les industries manufacturières, la production agricole ainsi que les échanges commerciaux. Ces derniers, ont connu une nette amélioration du rythme de progression des exportations qui s'est traduite par une contraction du déficit commercial d'environ 19% à la date du 20 juin courant.

Malgré la forte baisse de plus de moitié des recettes touristiques en devises par rapport à l'an passé et le recul des revenus du travail, le déficit courant a connu une quasi-stabilisation, atteignant 3% du PIB pour les cinq premiers mois de l'année en cours. Toutefois, la diminution des entrées nettes de capitaux a entraîné une contraction des avoirs nets en devises qui ont atteint, à la date du 27 juin courant, 9.893 MDT ou l'équivalent de 110 jours d'importation contre 147 jours à la fin de l'année 2010.

En ce qui concerne l'évolution des prix, le Conseil a relevé la poursuite de la stabilité du taux d'inflation qui s'est situé, au terme du mois de mai 2011 et pour le troisième mois consécutif, à 3,1% contre 4,8% pour la même période de l'année précédente, suite essentiellement à l'atténuation de la hausse des prix des produits alimentaires.

S'agissant du taux de change du dinar, il a enregistré depuis le début de l'année et jusqu'au 27 juin courant, une dépréciation de 2% vis-à-vis de l'euro et une appréciation de 3,6% par rapport au dollar américain.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire s'est accrue de 3,7% durant les cinq premiers mois de l'année en cours, contre 3,9% pour la même période de l'an passé.

Pour ce qui est du secteur bancaire et dans le cadre de la poursuite des efforts déployés pour soutenir les entreprises, les banques ont continué à fournir les financements nécessaires qui ont progressé de 7,1%. Quant aux créances impayées et accrochées et les comptes débiteurs, ils ont connu une nette augmentation ; reflétant les difficultés que rencontrent certaines entreprises pour honorer leurs engagements dans les délais fixés.

En plus de la réduction du taux de la réserve obligatoire à trois reprises depuis le début de l'année, la contraction de la liquidité bancaire a nécessité l'intervention accrue de la Banque Centrale pour injecter la liquidité sur le marché monétaire et ce, pour une enveloppe moyenne de 2.424 MDT. Quant au taux d'intérêt, il a atteint, en termes de moyenne quotidienne, 4,59% au mois de juin contre 4,51% pour le mois précédent.

A la lumière de ces évolutions et en vue de soutenir l'amélioration progressive de la situation économique et fournir les financements nécessaires aux entreprises afin de rattraper la baisse enregistrée par le taux de croissance, le Conseil d'Administration a décidé de diminuer le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de 50 points de base pour le ramener de 4,5% à 4%.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)

**Communiqué de Presse du Conseil d'Administration
de la Banque Centrale de Tunisie
Réuni le 27 juillet 2011**

Le Conseil a passé en revue les évolutions de la situation économique et financière sur le plan national, enregistrant en particulier la consolidation de l'activité agricole et la poursuite de l'amélioration des exportations des industries manufacturières, parallèlement à la persistance des pressions engendrées par la forte régression de la production des mines et de l'activité touristique.

En ce qui concerne les paiements extérieurs, la baisse des recettes touristiques et des revenus du travail ainsi que des investissements étrangers a engendré un élargissement du déficit de la balance des paiements. Toutefois, les tirages sur les ressources extérieures mobilisées récemment ont permis d'améliorer nettement le niveau des réserves en devises qui a atteint, à la date du 26 juillet courant, 10.647 MDT ou l'équivalent de 118 jours d'importation contre 147 jours à la fin de l'année 2010.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire M3 a progressé, au cours de la première moitié de 2011, à un rythme ne dépassant pas 2,9% alors que la liquidité bancaire a continué à se contracter, au cours du mois de juillet, ce qui a nécessité une intensification des interventions de la Banque Centrale pour satisfaire les besoins de refinancement des banques et ce, pour une enveloppe moyenne de 3.039 MDT contre 2.648 MDT durant le mois de juin. Quant au taux d'intérêt moyen, il a baissé en juillet en relation avec la baisse du taux directeur de la Banque Centrale opérée à la fin du mois précédent.

Pour ce qui est de l'activité du système bancaire, les concours à l'économie ont progressé de 8,2% durant la première moitié de l'année en cours et ont intéressé, outre les entreprises publiques, le financement des entreprises privées sous forme d'escompte commercial et de comptes débiteurs y compris les crédits impayés.

A la lumière de ces évolutions, et au vu de la persistance des incertitudes quant aux perspectives de certaines activités économiques, dans un contexte d'instabilité de la conjoncture internationale, le Conseil d'Administration recommande la poursuite du suivi de la situation économique et a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de Tunisie, tout en insistant sur la nécessité de surveiller les effets de la politique monétaire sur le financement de l'économie.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

REUNI LE 05 SEPTEMBRE 2011

Passant en revue les évolutions qu'a connues la conjoncture économique nationale, le Conseil a fait part de sa préoccupation quant à la poursuite de la croissance négative engendrée par le recul de l'activité dans certains secteurs importants à l'instar des industries non manufacturières et des services et la baisse de l'investissement privé tant intérieur qu'étranger. Ceci a pour effet l'accentuation des pressions sur la balance des paiements et par conséquent la contraction des réserves en devises qui sont revenues à 11.067 MDT ou l'équivalent de 123 jours d'importation à fin août 2011 contre 147 jours au terme de 2010.

Le Conseil a par ailleurs relevé la persistance des difficultés économiques malgré les efforts déployés au niveau de la politique monétaire par la baisse du taux de la réserve obligatoire à son niveau minimum et la réduction du taux directeur de la Banque Centrale. Cette situation est en relation avec la persistance du climat d'instabilité sécuritaire et sociale et l'absence de visibilité pour les opérateurs économiques, et de l'écart du rythme de la croissance par rapport aux perspectives espérées, dans un environnement économique mondial ne favorisant pas la mobilisation des ressources extérieures.

Pour ce qui est de l'activité du secteur bancaire, le resserrement de la liquidité a continué au mois d'août, ce qui a nécessité une intervention accrue de la Banque Centrale pour injecter 3.148 MDT contre 2.953 MDT en juillet. Cette intervention a permis, parallèlement à la réduction du taux directeur de la BCT, d'abaisser le taux moyen du marché monétaire à 3.76% contre 4.25% un mois auparavant.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a recommandé de poursuivre la consolidation du rythme de financement de l'économie via une politique monétaire agissante, tout en veillant à la mise en œuvre d'une politique budgétaire favorisant une plus grande célérité dans la réalisation des projets et le financement des entreprises publiques.

Aussi, et en vue de relancer l'activité économique et la concrétisation des intentions d'investissement en limitant les charges financières des entreprises, le Conseil a décidé de réduire, de nouveau, le taux directeur de la BCT d'un demi point de pourcentage pour le ramener à 3.5% tout en veillant à consolider les ressources du système bancaire à travers la préservation de la rémunération des dépôts sur livrets d'épargne.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn).

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

REUNI LE 29 SEPTEMBRE 2011

Passant en revue la situation de l'économie nationale à la fin du mois de septembre 2011, le Conseil a enregistré l'apparition de signes positifs d'évolution de l'activité économique reflétés par l'atténuation du recul enregistré dans le secteur du tourisme et la reprise de l'activité de certains autres secteurs les plus touchés depuis le début de l'année et ce, outre l'amélioration progressive des échanges avec la Libye et l'évolution positive des indicateurs de la bourse.

Sur le plan monétaire, le Conseil a noté l'atténuation des pressions sur la liquidité bancaire au cours du mois d'août et la poursuite de cette tendance pour le mois de septembre, ce qui a entraîné une diminution de l'intervention de la Banque Centrale sur le marché monétaire. En outre, la réduction du taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale à 3,5% au début du mois de septembre s'est traduite par une baisse du taux d'intérêt moyen du marché monétaire à 3,21% contre 3,76% le mois précédent.

Les mesures prises sur le plan monétaire ont permis aux banques de poursuivre leurs efforts de financement de l'économie à un rythme soutenu avec un accroissement des concours à l'économie de 10,5% depuis le début de l'année. Egalement, il a été relevé une augmentation du portefeuille d'escompte de 8,5%, durant la même période, ce qui constitue un indicateur positif reflétant la progression de l'activité économique.

Par ailleurs, le niveau des avoirs en devises a enregistré une quasi-stabilité par rapport au mois d'août, pour atteindre à la date du 26 septembre courant 10.850 MDT ou l'équivalent de 120 jours d'importation.

En outre, le Conseil a examiné les évolutions de la conjoncture internationale, en particulier la crise de la dette souveraine dans la Zone Euro et les risques d'impact sur l'économie nationale et a recommandé à oeuvrer pour faire face à ces répercussions notamment à travers le suivi de ces évolutions et la prise des mesures appropriées, en cas de besoin. Il a recommandé, également, de consolider les signes positifs enregistrés sur le plan national à travers, notamment, une activation plus soutenue de la politique des finances publiques.

A la lumière des évolutions sur les plans externe et interne, le Conseil a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de Tunisie et a recommandé d'entamer l'élaboration d'un programme de mise à niveau du système financier en vue de consolider sa solidité et de développer ses interventions pour assurer la relance de l'activité économique.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn).

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE

REUNI LE 19 OCTOBRE 2011

Le Conseil a passé en revue le bilan de l'évolution de l'économie nationale à l'approche des élections et a enregistré la poursuite de l'amélioration de l'activité économique grâce aux bons résultats de la campagne agricole et à l'augmentation progressive de la production du secteur des mines, phosphates et dérivés.

Sur le plan du commerce extérieur, le Conseil a noté la décélération des exportations des industries manufacturières, durant le troisième trimestre de l'année en cours, sous l'effet de la contraction de la demande extérieure en provenance de la Zone Euro qui connaît des difficultés suite à la persistance de la crise de la dette souveraine.

Il a noté, également, l'accroissement du déficit courant qui a atteint 5% du PIB au terme du mois de septembre 2011, suite à la contraction des recettes touristiques et des transferts des Tunisiens résidents à l'étranger, ce qui a entraîné un repli des avoirs nets en devises à 10.579 MDT ou l'équivalent de 115 jours d'importation, au 17 octobre courant contre 147 jours à la fin de l'année 2010.

Le Conseil a enregistré, par ailleurs, la réapparition de tensions sur la liquidité bancaire, durant les dix-huit premiers jours du mois d'octobre courant, ce qui a nécessité une intervention accrue de la Banque Centrale à travers l'injection d'une enveloppe moyenne de 3.673 MDT sur le marché monétaire. Par conséquent, le taux d'intérêt moyen sur ce marché a augmenté, au cours de la même période, pour atteindre 3,52% contre 3,24% au mois de septembre.

S'agissant des prix, le Conseil a relevé l'émergence de tensions inflationnistes au cours de la dernière période, particulièrement pour certains produits alimentaires, nécessitant davantage de suivi et de vigilance.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de Tunisie et a mis l'accent sur la nécessité de continuer à œuvrer pour rétablir la confiance des opérateurs économiques dans cette étape historique des élections et au cours de la période à venir afin de consolider l'activité économique

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn).

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
REUNI LE 16 NOVEMBRE 2011**

Le Conseil a passé en revue l'évolution de la situation économique nationale enregistré au terme de la première moitié du mois de novembre 2011, qui a été marquée par la poursuite d'un climat d'attentisme après l'achèvement du processus électoral.

Sur le plan international, le Conseil a examiné les répercussions de la crise de la dette souveraine dans les pays de la zone euro et ses retombées négatives sur les relations économiques avec la Tunisie. Il a noté à cet égard la poursuite des pressions sur l'activité économique, notamment la lenteur du rythme de la croissance, le ralentissement des exportations, le recul des recettes touristiques et la contraction de l'investissement tant intérieur qu'étranger.

Ces évolutions se sont traduites au niveau des paiements extérieurs par un accroissement du déficit courant qui a atteint 5,7% du PIB à la fin du mois d'octobre de l'année en cours. En conséquence, le niveau des réserves en devises a continué à diminuer pour se situer à 10.551 MDT ou l'équivalent de 114 jours d'importation, à la date du 14 novembre, contre près de 5 mois au terme de l'année écoulée.

Sur le plan monétaire, la liquidité bancaire s'est resserrée davantage au mois de novembre ; ce qui a nécessité une intervention accrue de la Banque Centrale afin de permettre au système bancaire de poursuivre le financement des entreprises comme le reflète la progression de 11,8% des concours à l'économie durant les dix premiers mois de l'année alors que les dépôts auprès des banques n'ont augmenté que de 3,6%. Aussi, le taux moyen du marché monétaire s'est-il situé à 3,25% au 13 novembre contre 3,32% en octobre.

Pour ce qui est de l'évolution des prix, le Conseil a enregistré, depuis le mois d'août dernier, une accélération de l'inflation qui a atteint 3,4% à la fin du mois d'octobre 2011 en raison notamment de la persistance des tensions sur les prix d'un certain nombre de produits alimentaires.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de Tunisie et a recommandé de suivre de près l'évolution de la crise financière en Europe et son impact sur l'économie tunisienne surtout que plusieurs indicateurs reflètent la fragilité de la situation économique. Ceci rend plus difficile la réalisation, en 2011, d'une croissance positive dans un contexte où la marge d'intervention de la politique monétaire pour appuyer l'activité économique est devenue limitée.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn)

01 Décembre 2011:

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE REUNI LE 1^{er} DECEMBRE 2011

Le Conseil d'administration de la banque Centrale de la Tunisie e tenu une réunion extraordinaire au cours de laquelle il a relevé la poursuite des difficultés économiques mettant en garde contre les risques de leur aggravation vers une situation de crise d'autant plus que la marge de manœuvre au niveau de la politique monétaire est devenue très limitée et ce, dans un contexte de conjoncture économique mondiale difficile, surtout dans les principaux pays européens partenaires, ayant engendré des retombées négatives sur le rythme de la production et des exportations des principaux secteurs de l'économie nationale.

En attendant une meilleure visibilité sur le plan des politiques économiques, l'incertitude et l'hésitation se poursuivent chez les investisseurs locaux et étrangers parallèlement à la détérioration de plusieurs indicateurs économiques et financiers.

A cet égard, le Conseil appelle tous les intervenants à faire preuve de sagesse et de diligence pour assurer le démarrage de l'action du Gouvernement et le retour du fonctionnement normal des rouages de l'Etat et des services publics dans les plus brefs délais. L'objectif étant d'œuvrer à rétablir la confiance et à redynamiser l'activité économique et l'emploi. Aussi, l'accélération de l'adoption du Budget de l'Etat et de la loi des finances pour l'année 2012 constitue-elle l'un des principaux facteurs à même de donner un signal clair à cet effet.

Au cours de cette réunion, le Conseil s'est penché également sur le statut institutionnel proposé pour la Banque Centrale de Tunisie dans le cadre du projet de loi portant sur l'organisation provisoire des pouvoirs publics. Ce projet tend à soumettre la Banque Centrale de Tunisie à l'autorité du gouvernement et ce, contrairement aux attentes aspirant à une consolidation de l'indépendance de l'Institut d'Emission pour assurer les missions qui lui sont dévolues dans le domaine monétaire et bancaire avec l'efficacité requise.

A cet effet, le Conseil a rappelé que l'indépendance des Banques Centrales et des autorités de contrôle et de régulation demeure l'une des principales orientations et évolutions ayant pour but d'assurer la stabilité financière et de consacrer les principes de la bonne gouvernance dans les systèmes démocratiques développés et dans plusieurs pays en développement qui ont connu une nette avancée dans ce domaine.

Partant de ce fait, le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie appelle non seulement à la préservation de la situation, prévalant notamment depuis le 14 janvier, marquée par une marge importante d'indépendance de la Banque Centrale mais surtout à la consolidation de son indépendance en l'inscrivant dans la loi organisant les pouvoirs publics et en la consacrant dans la constitution. Le Conseil souligne également la nécessité de fixer les conditions garantissant l'indépendance de la Banque Centrale dont, particulièrement, les critères de nomination et de révocation du Gouverneur, de la désignation des membres du Conseil d'Administration ainsi que les modalités d'intervention et de contrôle et les mécanismes de responsabilisation et d'évaluation de l'efficacité de la banque.

(Pour plus de données sur la conjoncture économique et financière, consulter le site web de la Banque Centrale de Tunisie www.bct.gov.tn).

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE
CENTRALE DE TUNISIE, REUNI LE 14 DECEMBRE 2011

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie, réuni le 14 décembre 2011, s'est penché, au début de ses travaux, sur le statut institutionnel de la Banque Centrale et a enregistré avec satisfaction la réaction de l'Assemblée Nationale Constituante à son communiqué du premier décembre qui a appelé à renforcer l'indépendance de l'Institut d'émission et à consacrer ce principe dans la constitution.

En effet, la constituante a réservé dans la loi constitutive portant organisation provisoire des pouvoirs publics, un article spécifique à la Banque Centrale comportant des mécanismes qui assurent certains fondements de son indépendance et de sa responsabilisation. Ceci constitue, un message clair à même de contribuer à rétablir la confiance chez les opérateurs économiques.

Le Conseil a passé en revue l'évolution de la situation économique nationale et internationale au cours de l'année 2011 et a enregistré la poursuite de la détérioration de la conjoncture mondiale et le ralentissement de la croissance et notamment dans la zone Euro et leurs retombées sur l'activité économique nationale. Les difficultés internes conjuguées à la détérioration de la situation extérieure ont engendré un accroissement du déficit des paiements courants qui a atteint 6,5% du PIB à la fin du mois de novembre dernier. Quant aux réserves en devises, elles se sont situées à 10.504 MDT ou l'équivalent de 113 jours d'importation à la date du 13 décembre courant contre près de 5 mois au terme de l'année 2010.

Sur le plan monétaire, le Conseil a enregistré la poursuite de l'accroissement des besoins des banques en liquidité au mois de décembre courant, ce qui a nécessité l'intervention de la Banque centrale pour soutenir le secteur bancaire dans ses efforts de financement des

entreprises et ce, par l'injection d'une enveloppe moyenne d'environ 3.616 MDT. Le taux d'intérêt moyen sur le marché monétaire s'est situé à 3,39% au cours de la première période du mois de décembre contre 3,16% pour le mois de novembre.

S'agissant des prix, le conseil a noté que le taux d'inflation a atteint une moyenne de 3,5% à fin novembre 2011, avec un certain recul des tensions inflationnistes depuis le mois de novembre.

A la lumière de ces évolutions, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale de Tunisie et a recommandé de continuer à fournir la liquidité nécessaire aux banques afin de leur permettre de consolider leurs efforts de financement des entreprises et de stimuler la reprise du rythme de l'activité économique.